



Service de rencontre avec Brigitte Lamarre

Prénom :	Nom :
Adresse :	Ville :
Province :	Pays :
Code postal :	Téléphone résidence :
Téléphone travail :	Adresse courriel :
Date de naissance : jour ____ mois _____ année ____	Référence :
Dépôt pour la consultation : 75\$ ()	Date de la rencontre : jour ____ mois _____ année ____

Les mandats postaux doivent être fait à l'ordre de : Brigitte Lamarre, C.P. 111, Sainte-Agathe-des-Monts, Québec, Canada J8C 3A1.

* Le dépôt ou l'acompte nous permet de débiter immédiatement le travail de préparation pour vous accueillir dans les meilleures dispositions possibles autant pour vous que pour nous. Il n'est ni remboursable, ni transférable.

* Règlements de l'Office de la Protection du Consommateur du Québec :

Les entreprises offrant des cours de croissance personnelle sont régies par l'Office de la Protection du Consommateur du Québec.

En voici le détail : Pour résilier votre contrat auprès de nous, il vous suffit de nous faire parvenir une lettre recommandée en ce sens, au plus tard dix jours avant le début des formations, et nous retirerons votre nom de la liste des participants. Cependant, si votre formation est déjà débutée, vous devez aussi nous faire parvenir par lettre recommandée une demande de résiliation du contrat. À ce moment-là, nous soustrairons la somme couvrant les journées de formation déjà reçues plus une pénalité correspondant au plus petit des montants suivants : 50,00\$ ou 10% du prix des services que vous n'avez pas encore reçus, et vous ferons parvenir un chèque de remboursement dans les 10 jours suivant votre demande.

Termes et conditions pour une rencontre individuelle ou en couple

La rencontre est basée sur une période d'une heure au coût de 300\$CAD, s'il reste quelques minutes à cette première heure, elles ne vous seront pas créditées puisque je demeure à votre entière disposition pour cette heure complète. Toutes périodes excédantes seront au coût de 75\$CAD additionnels, chacune, selon l'échelle ci-bas mentionnée :

Entre 0 à 15 minutes supplémentaires = 15 minutes, soit 375\$CAD

Entre 15 à 30 minutes supplémentaires = 30 minutes soit 450\$CAD

Entre 30 à 45 minutes supplémentaires = 45 minutes soit 525\$CAD

Entre 45 minutes à 60 minutes supplémentaires = 60 minutes soit 600\$CAD

Le solde de la rencontre devra être payé soit en argent comptant ou en mandat postal au nom de Brigitte Lamarre. Aucun chèque n'est accepté. Vous recevrez un reçu pour la consultation.

Termes et conditions pour une rencontre d'affaire ou de recherche:

La rencontre est basée sur une période d'une heure au coût de 500\$CAD, s'il reste quelques minutes à cette première heure, elles ne vous seront pas créditées puisque je demeure à votre entière disposition pour cette heure complète. Toutes périodes excédantes seront au coût de 125\$CAD additionnels, chacune, selon l'échelle ci-bas mentionnée :

Entre 0 à 15 minutes supplémentaires = 15 minutes, soit 625\$CAD

Entre 15 à 30 minutes supplémentaires = 30 minutes soit 750\$CAD

Entre 30 à 45 minutes supplémentaires = 45 minutes soit 875\$CAD

Entre 45 minutes à 60 minutes supplémentaires = 60 minutes soit 1000\$CAD

Le solde de la rencontre devra être payé soit en argent comptant ou en mandat postal au nom de Brigitte Lamarre. Aucun chèque n'est accepté. Vous recevrez un reçu pour la consultation.

Engagements mutuels :

■ Clause 1 :

Les consultant/tes, ainsi que Brigitte Lamarre et son assistante (s'il y a lieu), s'entendent à conserver l'entière confidentialité sur tous les renseignements/informations obtenus durant toutes les consultations. Sous aucun prétexte rien ne pourra être dévoilé, utilisé, distribué ou commercialisé pour quelques motifs que ce soit à moins d'un accord écrit avec Brigitte Lamarre.

Chacun des consultants/tes s'engage à respecter l'image et la réputation de chaque partie; de ne pas rendre public, ni pendant ni après les consultations, ce qu'ils/elles peuvent apprendre de la vie privée passée, présente ou future des parties en présences ou en questions. Cette entente demeure universelle et perpétuelle. Les lois régissant cette entente sont dans l'ordre de la Conscience Universelle.

■ Clause 2 :

Je soussigné(e), par la présente, reconnaît être informé que Madame Brigitte Lamarre, formatrice n'est ni médecin, ni praticien de la santé physique ou émotionnel.

En conséquence, j'accepte et j'assume l'entière responsabilité des questions que je poserais, des témoignages que je ferais, ainsi que l'utilisation que je ferais des réponses obtenues et de toutes les informations que je recevrais lors des consultations en Alchimie Énergétique et/ou en Métaphysique Alchimique auprès de Brigitte Lamarre.

Étant donné que je suis consentant(e) à recevoir une consultation, malgré les restrictions mentionnées ci-haut, je décharge entièrement Madame Brigitte Lamarre de toutes responsabilités sur le contenu obtenu lors des consultations ou lors des suivis (verbaux, par courriels, en présence, et/ou par toute autre voie) de ces dites consultations, ainsi que de l'application ou des choix que je pourrais éventuellement faire face à ces dits contenus.

Le but de ces sessions se veut avant tout un moyen d'aider les personnes selon leur demande. Il serait bon d'y attacher le sérieux voulu, mais non pas dans le sens d'une dépendance absolue sur le contenu. Réfléchir avant d'agir est le premier pas vers la sagesse.

Madame Brigitte Lamarre se réserve le droit de demander le départ de toute personne ne respectant pas le présent contrat ou les droits d'auteur sur tous les textes divulgués tout au long de ces consultations et/ou toute personne pouvant nuire à l'harmonie des groupes présents.

■ Clause 3 :

Une cassette de l'enregistrement de la rencontre sera remise au consultant/te, cependant aucune retranscription, enregistrement des informations ou copie des textes ne peut, sous aucun motif, être faits de quelques formes que ce soit sans la permission écrite de Madame Brigitte Lamarre pour une donation ou une revente à qui que se soit. Toutes les informations transmises par Brigitte Lamarre sont protégées par des droits d'auteur. ISBN 2-89565-025-X

■ Clause 4 :

Le sourire, l'harmonie, la politesse et la courtoisie sont de mise afin de vivre une expérience des plus heureuse !

En foi de quoi, Je signe, ce _____ du mois de _____ de l'an _____

À _____ (nom de la ville), _____ province _____ pays

Consultant(e)

Brigitte Lamarre